

Ann n=133 bis 09/90 Ste des Pettes, séances et actr des saumures 09 JUN 1999

1745 et elle fut admise à sortir de la place avec les honneurs de la guerre. Foulton eut ordre d'inventorier les biens ennemis confisqués par le roi, selon les instructions reçues, qu'il devait ensuite remettre à M. de Machault (5).

Foullon n'oubliait pas ses affaires personnelles. En janvier 1747, en effet, il épousait **Isabelle-Eugénie-Josèphe van der Dussen**, fille de feu le châtelain d'Ath. C'était un très beau mariage, puisque les van der Dussen étaient l'une des principales familles nobles des Pays-Bas, dont la généalogie connue commençait au XIII^e siècle. Un Bruno van der Dussen, grand-pensionnaire de Hollande, avait participé aux conférences de Geertruidenberg, en 1710, se montrant d'ailleurs très dur face aux négociateurs français, puis au traité d'Ulrecht, en 1713. Une branche de cette famille vivait en Belgique, à Bruxelles et en Ath, jolie petite ville, connue pour ses géants, M. Goliath, Mme Victoire et le petit David, avec le cheval Bayard, que l'on promenait le jour de la ducasse. Foulton ne les a sans doute pas vus, par contre il a été fêté par ces bons Flamands, plus ou moins flattés et heureux de ce mariage avec un Français de l'armée victorieuse. En vérité, Isabelle avait perdu sa mère, au moment de sa naissance et son père avait épousé, en secondes noces, Constance-Thérèse Rubens, qui lui avait encore donné quatre enfants, Honoré-François-Joseph, en 1721, Marie-Françoise-Éléonore, en 1722, Marie-Thérèse, en 1724, et Pauline, en 1729. Hélas, ce père devait mourir le 10 janvier 1745.

Le contrat de mariage de Joseph-François Foulton avec haute et puissante dame Isabelle-Eugénie-Josèphe van der Dussen passé devant les féodaux de Hainaut, fut signé le 18 janvier 1747 (6), et la cérémonie religieuse eut lieu en l'église Saint-Julien d'Ath, au son des joyeux carillons. Hélas, la guerre n'était pas terminée et Louis XV décida d'entrer en Hollande. Le comte de Lowendal reçut l'ordre de s'emparer de **Berg-op-Zoom**, la première ville fortifiée de Zélande, construite par l'ingénieur Cohorn, le Vauban hollandais. Louis XIV lui-même avait jadis renoncé à la prendre. La place était défendue, du côté de l'Ouest, par un bras de mer, et, du côté de la terre ferme, par des champs de mines. En outre il y avait une puissante garnison, sous les ordres du prince Willemssat, avec une artillerie considérable. Ce prince Willemssat avait répondu de la sûreté de la ville et avait encouragé les habitants à y laisser tous leurs biens. « L'affaire était donc difficile pour les Français, mais le maréchal de Saxe savait aussi à quel point le comte de Lowendal était aidé par le zèle et la vigilance de M. de Séchelles et M. de Foullon, et que, quoiqu'il fallut faire venir les munitions de guerre et de bouche, de Gand et de Namur, les assiégeants ne manqueraient de rien ». C'est en tout cas ce qu'écrivit le baron d'Espagnac.

Le 14 juillet 1747, le comte de Lowendal fit ouvrir la tranchée, mais la progression se fit lentement dans les champs de mines et il y eut des pertes. Le général ennemi, Cromston, réussit à faire entrer des troupes fraîches dans la place, tandis qu'à Bruxelles, Louis XV et sa cour commençaient à s'impatienter. Enfin, l'artillerie battit la brèche et le comte de Lowendal fixa l'assaut au 16 septembre, 4 heures du matin. L'ennemi fut complètement surpris. A 5 heures, les grenadiers pénétrèrent dans la ville comme des lions en fureur, passèrent au fil de l'épée plus de 3000 ennemis, firent 1500 prisonniers, pillèrent et violèrent pendant 3 ou 4

(5) L'abbé Baudouin, dans sa **Chronique secrète**, dit que Foullon fut commissaire des guerres à l'armée du Maréchal de Belle-Isle, en Italie.

(6) p.c. du 24 ou 25 février 1747.

heures, avant que l'ordre vint de cesser toute violence. L'armée de Cromston s'était entée précipitamment, laissant sur le terrain armes et bagages, équipages, vaiselle d'argent et caisse militaire, avec 10 millions de numéraire. Le pillage fut considérable : plusieurs grenadiers revinrent avec 15000 livres chacun ; tous les objets pillés, vaiselle, bijoux, équipages, etc..., furent vendus à des Juifs, qui étaient accourus. On trouva encore 200 canons et 17 vaisseaux chargés de provisions, 166 pièces de canons en bronze, 72 en fer, 2050 quintaux de poudre, 340000 grenades, 50000 fusils, 1500 paires de pistolets, 900 carabines, 40000 paires de souliers, 140000 sacs de farine, 1800 tonneaux de bière, 200000 pièces de viande fumée. Et le 17 septembre 1747, le roi nomma le comte de Lowendal maréchal de France, avec 50000 livres de pension sur le trésor royal. A son tour, le maréchal de Lowendal fit élever Foullon au grade de **commissaire-ordonnateur**, avec autorité sur tous les commissaires ordinaires, « récompense peu commune, à la vérité, après quatre ans seulement de service, mais qui justifie combien il s'était occupé de remplir ses fonctions avec distinction, pour mériter les grâces du roi ». Un **Te Deum** fut chanté à Saumur, en action de grâce pour la victoire de Berg-op-Zoom, le 6 octobre 1747, mais combien de Saumurois surent la part importante qu'avait prise leur compatriote dans cette victoire ? (7).

En 1748, Foullon participe au siège de Maëstricht sous les ordres du maréchal de Lowendal et de l'intendant de Séchelles, et reçut de nouvelles félicitations pour l'organisation des opérations, à l'issue desquelles la paix fut signée à Aix-la-Chapelle.

* * *

Foullon à Valenciennes, 1748-1756

Lorsque la paix fut signée, Foullon fut nommé **commissaire-ordonnateur des guerres, au département de Hainaut**, avec la charge des places fortes de la frontière et sa résidence à Valenciennes. C'est là qu'il fit la connaissance du prince de Soubise (8), commandant des camps de la Sambre, auquel il resta longtemps attaché. C'est à Valenciennes aussi, qu'il compléta sa famille : une fille, Marie-Josèphe, lui était née, pendant la guerre, à Namur, le 9 novembre 1747 ; il eut ensuite trois fils, Joseph-Pierre-François-Xavier, né en 1750, Eugène-Joseph-Stanislas, né le 20 octobre 1753 et Honoré-Charles-Ignace, né vers 1754.

Foullon vint à Saumur à plusieurs reprises, étant chaque fois reçu avec égards et admiration, par exemple en 1750, puis pour la bénédiction de la chapelle des Basses-Minières, le 29 mars 1754, enfin à la mort de son père Joseph-Honoré Foullon, dont la sépulture eut lieu à Nantilly le 5 mars 1756 ; il hérita alors du titre de seigneur de Chaintres et de la terre des Basses-Minières.

La guerre devait interrompre ces années de vie familiale et relancer Foullon dans l'action et les honneurs.

(7) Le **Te Deum** fut chanté à Saumur à l'occasion des victoires d'Audenarde, lettres des 9 et 30 août 1745, d'Ostende, lettre du 13 septembre, de Tortone, lettre du 24 septembre, de Bruxelles, lettre du 11 mars 1746 et de Berg-op-Zoom, lettre du 6 octobre 1747, AMS, A44, n° 50 à 58.

(8) Charles, duc de Rohan, prince de Ventadour et de Soubise (1715-1787), lieutenant-général des armées du roi (1748), maréchal (1758) et ministre d'état (1759), protégé de la marquise de Pompadour.